



Toulon, le 22 décembre 2018, 17h00

Manifestations du 22 décembre 2018 dans le Var

Les manifestations de ce samedi 22 décembre 2018 ont conduit à l'activation du centre opérationnel départemental du Préfet du Var dès 08h00 afin de veiller à la sécurité et coordonner les éventuels moyens de secours.

Sont rassemblés autour du Préfet : les représentants de Vinci Autoroutes, de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale, de la CRS Autoroutière et des sapeurs-pompiers du Var.

Voici l'état des secteurs à éviter ce samedi 22 décembre à 17h00 :

Manifestations en cours

- Bandol, rond point après le petit péage
- Bandol, échangeur « Petit Péage » vers Bandol
- Brignoles, rond point autoroute A8
- Brignoles, rond point Renault
- Le Cannet-des-Maures, échangeur de l'autoroute A57/A8
- Le Cannet-des-Maures, rond point autoroute A57/A8
- Le Cannet-des-Maures, giratoire de la Paix
- Fréjus, rond point Gargalon
- Hyères, rond point Henri Petit
- Lorgues, rond point de Arcs
- Le Muy, A8 rond point
- Rocbaron, ZAC Frey Redon
- Saint-Maximin, rond point autoroute A8 dit « rond point sapeurs pompiers »
- Toulon, entrée du stade Mayol
- Toulon, parking Place des Muriers

Filtrage en cours

- Puget-sur-Argens, rond point de la DN7

Pour rappel, le péage de Bandol sur l'autoroute A50 est toujours fermé dans le sens Toulon/Marseille. Les conducteurs doivent emprunter la sortie Bandol (n°12) puis reprendre immédiatement l'autoroute en direction de Marseille sur ce même échangeur.

Par arrêté de la préfecture de la zone de défense et de sécurité Sud du 21 décembre 2018, les véhicules de transport de marchandises (y compris les matières dangereuses) dont le PTAC est supérieur à 7,5 tonnes sont autorisés à circuler du samedi 22 décembre 2018 à 22h00 jusqu'au dimanche 23 décembre 2018 à 22h00 dans la zone de défense et de sécurité Sud.

Jean-Luc Videlaine, préfet du Var, appelle solennellement à la retenue et au respect des fonctions et de l'intégrité physique des forces de l'ordre et services de secours.

La sécurité de tous les usagers de la route, des manifestants, des personnels de sécurité et de secours ainsi que des personnels chargés de l'entretien des réseaux doit être une priorité absolue.

Le préfet demande aux participants aux mouvements organisés ce 22 décembre de faire preuve d'un esprit de responsabilité et de prudence dans les actions entreprises, pour éviter tout incident ou accident et faciliter le passage des véhicules de secours.

Le préfet du Var appelle les usagers de la route à adapter leurs déplacements dans les zones concernées et, à l'approche des ralentissements, à faire preuve de civisme et de calme : adaptation de la vitesse, respect des distances de sécurité et, en fin de ralentissement, signalement aux autres automobilistes par l'utilisation des feux de détresse.

Retrouvez toute l'information en temps réel sur Twitter avec notre fil d'actualité via @Prefet83, l'état de la circulation des autoroutes du Var via @A8Trafic, @TunnelToulon et @VinciAutoroutes et en zone Sud via @cezocsud.